

Le groupe CVE confirme ses ambitions pour les 5 prochaines années et émet 3 emprunts obligataires



Le Cabinet Maubourg Patrimoine a signé au 4^{ème} trimestre 2022 un accord de partenariat avec le groupe CVE afin d'accompagner le financement sous forme d'obligations du développement de ce groupe spécialisé dans l'énergie solaire et le biogaz.

La souscription des emprunts obligataires a rencontré un succès important auprès de notre clientèle.

Au cours du second trimestre 2023, nous avons mis en attente les nouvelles souscriptions afin d'analyser les résultats et financiers du groupe CVE pour l'année 2022 et son plan d'affaires quinquennal.

Les principaux enseignements sont les suivants :

- Les objectifs 2022 ont été atteints :
- Le plan d'affaires sur cinq ans fait ressortir une modération des anticipations de croissance dans un contexte d'argent plus cher par rapport au précédent exercice, un cash flow prévisionnel (résultat brut d'exploitation – charges financières) positif chaque année sur la période, des cessions ponctuelles d'actifs arrivés à maturité

ou jugés moins intéressants stratégiquement (activité hydroélectrique en 2023), un moindre recours aux dispositifs fiscaux aux Etats Unis.

Le groupe CVE a également procédé début 2023 à une augmentation de capital de 100 M€ auprès d'ICG, fonds d'investissement déjà actionnaire, ce qui, d'une part, lui permet de disposer de nouveaux fonds propres pour poursuivre son développement et, d'autre part, atteste de la confiance de son principal partenaire quant aux perspectives à moyen terme.

Enfin, le groupe CVE, qui avait déjà adopté le statut d'entreprise à mission, a obtenu la certification B-Corp octroyée aux sociétés commerciales répondant à des exigences sociétales et environnementales, de gouvernance ainsi que de transparence envers le public.

Le groupe CVE est encore en devenir ; il continuera à consommer de la trésorerie pour financer son ambitieux plan de développement. Mais il se donne les moyens financiers et opérationnels pour mener à bien les projections de son plan d'affaires.

Dans le cadre de son développement soutenu, le groupe CVE émet, avec le concours de Tylia, prestataire de service enregistré auprès de l'AMF, trois emprunts obligataires dont l'objet est de compléter en « quasi capital » les fonds propres et les financements bancaires.

	Emetteur	Montant min	Durée	Liquidité	Rdt brut	Coupon
CVE Invest EnR 2023	Cap Vert Energie 2 Invest	5 000	5 ans	Non	6%	Annuel
Corporate 2022.2	CVE SAS	100 000	5 ans	Oui. 20 % / an	7%	Annuel
CVE Flex Premium 2023	CVE SAS	150 000	2 à 8 ans	Oui	7 à 9 % par an (1)	Tous les 2 ans

(1) 7 % si l'obligation, est conservée 2 ans, 7,5 % 4 ans, 8 % 6 ans et 9 % 8 ans

Bien entendu, l'investissement dans ce type de valeurs mobilières repose sur la solvabilité future de son émetteur et ne comporte aucune garantie du capital.

Si vous êtes intéressé par l'une de ces émissions obligataires, nous vous invitons à prendre rapidement contact avec nos conseillers pour obtenir un dossier complet de souscription et poser vos questions :

☎ 01.42.85.80.00

✉ info@maubourg-patrimoine.fr

